bules, forme des *fibres* (*fibres élémentaires*); de la réunion des fibres, résultent des *tissus* (*tissus générateurs*, ou systèmes) que l'on peut réduire aux suivans : tissus *cellulaire*, *adipeux*, *séreux*, *fibreux*, *cartilagineux*, *osseux*, *vasculaire*, *nerveux*, *musculaire* et *tégumentaire*. De l'association de ces élémens déjà composés, résultent enfin d'autres parties plus composées encore, que l'on désigne sous le nom d'*organes*, et que nous étudierons après avoir jeté un coup d'œil rapide sur les tissus précédemment énumérés.

SECTION Ire. — *Tissu cellulaire.*

Ce tissu, que l'on a encore désigné, suivant la manière dont on l'a envisagé, par les dénominations de *système*, *corps* ou *membrane cellulaire*, de *tissu lamineux*, *cribleux*, *muqueux* et *glutineux*, est le principal élément de l'organisation. Répandu dans tout le corps et partout continu à lui-même, le tissu cellulaire se présente sous l'aspect d'une substance molle, blanchâtre, demi-transparente, qui entoure les organes, les unit et les sépare tout à la fois, et pénètre ensuite dans leur épaisseur pour envelopper et unir jusqu'aux dernières particules dont ces organes sont formés. Ce tissu a, dit BECLARD, l'étendue et la forme générale du corps, et il formerait, si l'on supposait que tous les organes fussent enlevés et qu'il pût se soutenir de lui-même, un tout conservant la figure du corps et offrant une multitude de loges pour les différens organes. Abondant et lâche autour de tous les organes susceptibles d'acquérir de l'ampliation ou d'éprouver des changemens de position, ce tissu est, au contraire, peu abondant et serré autour des parties dont le volume et les rapports sont invariables. Les os, les cartilages, les tissus fibreux et les centres nerveux sont les parties du corps animal qui en contiennent le moins, il n'en existe aucun vestige dans les productions cornées et épidermiques.

Le *tissu cellulaire est formé de lames, de lamelles et de filamens*, formant par leur superposition et leur entrecroisement, une innombrable quantité de *cellules* ou *aréoles* de forme irrégulière, qui communiquent toutes entre elles. Ces cellules peuvent être facilement vues et étudiées, lorsqu'on les a dilatées par un fluide gazeux, comme le font les bouchers dans le but de parer la viande des animaux destinés à la nourriture de l'homme. Habituellement humecté d'une sérosité analogue au sérum du sang, le tissu cellulaire se laisse non-seulement traverser avec facilité par les fluides gazeux, mais encore par les fluides liquides, soit qu'on les y introduise artificiellement, ou qu'ils apparaissent sous l'influence d'une cause morbide. Indépendamment de la sérosité qui humecte ses aréoles, le tissu cellulaire peut accidentellement contenir de la graisse, mais dans certaines parties seulement; car il est des portions de ce tissu qui n'en renferment jamais, quel que soit le degré d'embonpoint auquel les animaux soient parvenus; ce n'est point dans les cellules de ce tissu qu'est déposée la *substance adipeuse*, mais bien dans l'épaisseur des lames et des filamens qui composent leurs parois. La *graisse* et la *sérosité*, toujours en proportion inverse, sont déposées par exhalation dans ce tissu, qui est aussi le siége d'une absorption très-active. Il réunit les organes, en forme la trame, et facilite leurs mouvemens.

Tels sont les caractères généraux du tissu cellulaire, considéré dans un cheval adulte. A mesure que l'animal avance en âge, ce *tissu devient sec et rigide*. Cette sorte d'atrophie senile qu'il semble éprouver doit contre-indiquer le choix de vieux animaux pour l'engraissement. L'accumulation de la graisse dans ce tissu semble lui faire perdre de sa vitalité, surtout dans les animaux de l'espèce ovine; c'est au moins ce que semblent démontrer la difficulté que l'on éprouve quelquefois, et l'impossiblité dans laquelle on se trouve même souvent de pouvoir engraisser ces animaux une seconde et surtout une troisième fois.

Dans les *chevaux* d'un tempérament mou et paresseux, ceux qui ont la peau épaisse et les poils grossiers, le tissu cellulaire est habituellement abreuvé d'une plus grande quantité de sérosité que dans les chevaux doués de beaucoup d'énergie; circonstance qui contribue pour beaucoup à rendre les formes empâtées dans les premiers.

Dans les animaux de l'*espèce bovine*, ce tissu paraît plus abondant et moins vivant que dans le cheval.

Le *chien* est celui de tous les animaux domestiques dans lequel le tissu lamineux est le plus vivant; il est sec et rigide dans le mulet, l'âne et la chèvre, aussi ces animaux prennent-ils difficilement un haut degré d'embonpoint.

SECTION II. — *Tissu adipeux.*

Indépendamment du tissu cellulaire qui peut accidentellement contenir de la graisse, une partie de cette substance est encore habituellement tenue en réserve dans un autre tissu qui, quoique très-analogue au premier, mérite cependant, sous plusieurs rapports, d'en être distingué; nous le nommerons *tissu adipeux proprement dit*.

Beaucoup moins répandu que le tissu cellulaire, on le trouve *cantonné dans certaines régions* bien déterminées du corps. Il contient de la graisse lors même que cette substance a complétement et déjà depuis longtemps disparu dans les autres parties du corps, et si, comme on l'observe quelquefois dans le marasme porté au dernier degré, la graisse a cessé tout à fait d'y exister, elle y est toujours remplacée par une substance jaunâtre qui donne à ce tissu l'aspect d'une gelée, l'empêche de s'affaisser et le rend par conséquent toujours distinct et bien circonscrit; rien d'analogue ne se fait remarquer dans le tissu cellulaire d'un animal qui a maigri.

Le tissu adipeux, rempli de graisse ou privé de cette substance, se présente constamment sous *forme de masses lobulées* au voisinage de certaines parties à l'égard desquelles il remplit des fonctions entièrement mécaniques : c'est avec ces caractères qu'on le rencontre autour du globe oculaire, dans le canal vertébral, au voisinage des articulations, ainsi qu'à la partie du